

CHAPITRE V.—IMMIGRATION ET ÉMIGRATION*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. IMMIGRATION...	138	Sous-section 5. Destination et occupa-	143
Sous-section 1. Accroissement de l'im-	138	tion des immigrés.....	143
Sous-section 2. Sexe et état conjugal	140	Sous-section 6. Immigrés refusés..	145
des immigrés.....	140	Sous-section 7. Jeunes immigrés..	145
Sous-section 3. Langue maternelle et	140	Sous-section 8. Immigration orientale.	145
origine raciale des immigrés..	140	SECTION 2. ÉMIGRATION ET CANADIENS	
Sous-section 4. Nationalité des immigrés	142	RAPATRIÉS..	146

Section 1.—Immigration

Sous-section 1.—Accroissement de l'immigration

En 1851, la population totale du Haut-Canada, du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick est de 2,312,919; en 1941, celle du Dominion compte 11,506,655 habitants. Au cours de cette période, pas moins de 6,703,891 immigrés sont admis, mais tous ne demeurent pas au Dominion. Certains d'entre eux passent aux États-Unis par la suite, tandis que d'autres retournent dans leur pays natal.

Les années écoulées entre 1900 et 1914, période d'expansion et d'industrialisation générales qui accompagnent un afflux considérable de capital anglais, voient le plus fort mouvement d'immigrés au Canada. Le chiffre le plus élevé est celui de 1913 alors que 400,870 personnes sont admises. Après le début de la guerre en 1914, l'immigration diminue à une fraction de ce qu'elle était auparavant et à la conclusion de la paix elle ne se rétablit pas immédiatement; même la vague de prospérité d'après-guerre en 1920 est accompagnée d'une immigration de moins de 140,000 personnes. Cependant, vers la fin des années 1920, le nombre des immigrés augmente un peu. Durant cette période, la politique du gouvernement fédéral en matière d'immigration est de l'encourager activement, mais la dépression commencée sur la fin de 1929 nécessite des restrictions qui ont grandement réduit l'immigration durant les années 1930. Le début de la guerre en 1939 réduit encore le nombre des immigrés au Canada mais cette tendance à la baisse change en 1943 par suite de l'arrivée au Canada des personnes à la charge des militaires. Des dispositions prises en janvier 1942 pourvoient au transport gratuit des personnes à la charge des militaires en service outre-mer, depuis leur domicile dans le pays de résidence jusqu'à leur destination au Canada. De 1942 à 1946, 62,077 personnes à charge, dont 42,098 adultes et 19,979 enfants, sont admises au Canada.

Après la fin de la guerre, il est jugé opportun de permettre un mouvement d'immigration un peu plus fort et de pourvoir en même temps à l'admission d'un certain nombre de réfugiés ou de personnes déplacées. Permission est donc accordée,

* Révisé sous la direction de A. L. Joliffe, directeur de l'Immigration, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.